Objet : Circulaire d'information concernant un concours de projets d'Education relative à l'Environnement destiné à l'enseignement primaire.

Réseaux : Communauté française/Officiel subventionné/ Libre subventionné (conf. / Non conf.).

Niveaux et services : Enseignement primaire ordinaire et

spécialisé.

Période :

Aux Pouvoirs Organisateurs et aux Chefs d'établissement d'enseignement primaire ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française

#### Pour information :

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes ;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;
- Aux membres du service général d'Inspection;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Directions des Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française;
- Aux associations de Parents.

Circulaire	Informative	Administrative	Projet
Emetteur	Service de l'Administrateur général		AGERS
Destinataire	Fédérations de PO et Chefs d'établissement		Primaire
Contact	Edwine BODART	02.690.80.33	edwine.bodart@cfwb.be
Document à renvoyer	OUI		NON
Date limite d'envoi	30 avril 2009		
Objet	Concours de projets d'Education relative à l'Environnement - Enseignement primaire		

## Renvoi(s):

Nombre de pages : - texte : 5p - annexes : 19p

duplicata :www.adm.cfw.be

Mots-clés : Education relative à l'Environnement.

Madame, Monsieur,

Au vu du succès rencontré lors des quatre éditions précédentes du Concours d'Education relative à l'Environnement pour l'enseignement secondaire, Madame Marie ARENA, alors Ministre-Présidente en charge de l'enseignement obligatoire, a non seulement donné son accord quant à sa reconduction pour l'année scolaire 2008-2009, mais a également souhaité l'étendre à l'enseignement primaire. Ce souhait a également été formulé par Monsieur Christian DUPONT, Ministre de l'enseignement obligatoire, qui a poursuivi l'initiative.

Les dix-neuf lauréats des quatre éditions précédentes ont pu bénéficier d'une aide financière et pédagogique afin de mener à bien leur projet. Ces établissements ont, avec enthousiasme, respectivement développé des idées très différentes en répondant exactement aux critères prédéfinis pour ce concours.

Je profite de l'occasion pour leur adresser, encore une fois, mes félicitations.

Ces dix-neuf établissements lauréats (voir annexe 3) vont, au cours des prochaines années, poursuivre les activités initiées à l'occasion du Concours qui les a récompensés. Par ailleurs, il leur a été demandé d'appuyer le nouveau Concours ErE, et ce, en qualité d'« **Ambassadeurs de bonne volonté** ». Ainsi, ils partageront leur expérience et relaieront des informations concrètes auprès des établissements intéressés par cette démarche. A terme, ces établissements et les futurs lauréats constitueront un réseau développant des actions spécifiques en matière d'Education relative à l'Environnement.

La présente circulaire est agencée en trois parties :

- 1. « Un petit bout d'histoire », qui vous expose l'histoire de l'ErE, sa signification et sa portée ;
- 2. « 2008-2009 : ouverture du projet à l'enseignement primaire », qui vous explique la naissance du Concours dans l'enseignement primaire ;
- 3. « Un concours ...» qui vous propose de concourir pour un prix ;
- 4. Cinq annexes, dont le questionnaire pour participer au Concours à renvoyer pour le 30 avril 2009, et le règlement du Concours.

## 1. Un petit bout d'histoire...

#### Historique

Dès 1977, lors de la Conférence internationale intergouvernementale sur l'ErE de Tbilissi, on définissait l'Education relative à l'Environnement comme « un processus dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettent d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement. »

Dans leur projet, les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (CDPA) reprennent cette définition et ajoutent dans leur dernier paragraphe :

« Eduquer, c'est développer (...) des valeurs et une capacité de réflexion favorisant l'autonomie, le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-vivre. C'est permettre de poser des actes responsables maintenant et pour demain. » En d'autres termes, il s'agit de faire évoluer les comportements sans avoir recours, ni à des mesures autoritaires, ni à des techniques de conditionnement. L'éducation citoyenne nous paraît donc essentielle et l'Ecole est, par excellence, le lieu de cette éducation.

Nous avons donc inscrit l'ErE dans la logique du développement durable, telle que présentée par la Commission des Nations Unies pour l'Environnement en 1987 : concilier la préservation des ressources naturelles, la croissance économique et le bien-être social avec l'amélioration de l'environnement. Lorsque nous parlons d'environnement, nous évoquons le milieu en interaction permanente avec l'homme et nous allons bien au-delà de la découverte et de la compréhension de la nature, parce que nous voulons prendre en compte également la qualité de la vie et les problèmes qui l'affectent ou risquent de lui nuire ultérieurement, chez nous ou ailleurs dans le monde.

A cela s'ajoute le colloque international sur l'Education au Développement Durable (EDD) qui s'est déroulé à Paris du 14 au 16 juin 2006 dans les locaux de l'UNESCO.

Ce colloque a permis aux divers participants, francophones et non francophones, de dresser un panorama des principales avancées en matière d'EDD, d'échanger des informations et de présenter des expériences de bonnes pratiques afin d'élaborer des recommandations pour des développements futurs. Les thèmes abordés feront référence aux préconisations des Nations Unies et de l'UNESCO, et à leurs modalités de prise en compte dans les diverses stratégies nationales et internationales.

#### Signification et portée

A la fois éducation à, par et pour l'environnement, l'Education relative à l'Environnement s'inscrit sans difficulté dans le Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre. Qu'il s'agisse, comme le prévoit l'article 8 dudit décret, d'acquérir et de mobiliser des compétences transversales et disciplinaires, de privilégier les activités de découverte, de production et de création, d'articuler théorie et pratique, de chercher à développer une citoyenneté responsable, l'ErE est un excellent moyen d'accomplir les missions de l'Ecole. Elle permet également d'aborder les programmes d'études et les projets pédagogiques dans le sens de l'adaptation que prévoit l'article 9, parce qu'elle impose et

développe, notamment, l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et d'outils mathématiques, l'éducation aux médias, la compréhension des sciences et techniques et leur interdépendance, la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, la compréhension du milieu de vie et même celle du système politique, qu'il soit belge ou européen. En d'autres mots, on peut dire que le Décret sur les Missions de l'Ecole ouvre les portes de celle-ci à l'ErE.

Il restait à nos représentants à concrétiser leur soutien à l'Education relative à l'Environnement. Une première étape a été franchie le 28 janvier 2004 : un accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française unit les moyens des uns et des autres pour mieux relever les défis de cet aspect essentiel de l'éducation (www.coopere.be). Cet accord est en voie d'élargissement à la Région de Bruxelles-Capitale. L'annexe 1 vous propose une brève présentation dudit Accord.

## 2. 2008-2009 : ouverture du projet à l'enseignement primaire

L'intérêt croissant porté par les établissements scolaires pour l'ErE a amené l'autorité ministérielle à mettre en place, pour l'enseignement secondaire, un concours de projets d'ErE en 2004-2005. Compte tenu du succès de ce premier concours, trois autres éditions ont été organisées en 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009.

Pour avoir un aperçu des projets lauréats, voyez l'annexe 3 ou rendez-vous sur le site web www.enseignement.be/ere.

En février 2008, et suite à ce succès rencontré par le concours dans l'enseignement secondaire, Madame Marie ARENA, alors Ministre-Présidente en charge de l'Enseignement obligatoire, a émis le souhait d'ouvrir et d'étendre le concours ErE à l'enseignement primaire.

Partageant ce souhait, Monsieur Christian DUPONT, Ministre de l'enseignement obligatoire, a poursuivi l'initiative et a alloué un budget de 10.000€ pour le Concours ErE destiné à l'enseignement primaire, qui débutera lors de l'année scolaire 2009-2010.

#### 3. Un concours ...

## Une récompense à la clé...

Ces 10.000€ constituent une récompense, qui est conçue comme un soutien aux établissements d'enseignement primaire ordinaire et spécialisé, quel que soit leur réseau, dans le but de mener à bien leurs projets. Elle s'adresse à ceux qui, pendant les années scolaires 2006-2007 et 2007-2008, n'ont pas reçu d'argent public pour un projet en rapport avec l'ErE, et qui ne sont pas engagés pour l'année 2008-2009 dans un projet subventionné ou subsidié par les pouvoirs publics

Le questionnaire à renvoyer pour participer à ce concours et son règlement vous sont présentés aux **annexes 4 et 5.** 

#### D'Education relative à l'Environnement...

L'ErE offre d'innombrables possibilités pédagogiques. Elle permet des approches disciplinaires basées sur le concret de notre environnement proche ou lointain dans le temps et l'espace. Elle offre aux élèves l'occasion de développer leur enthousiasme en trouvant un sens à la vie dans les matières scolaires. Elle encourage des projets collectifs dans l'établissement et entre écoles d'ici et d'ailleurs. Elle s'ouvre facilement sur l'interdisciplinarité et la poursuite de compétences transversales à tous les niveaux de scolarité. Elle ne se conçoit pas fermée sur elle-même, mais, au contraire, requiert l'ouverture sur le monde et les moyens d'information les plus modernes. L'ErE est un creuset où se fondent le présent, le passé et l'avenir dans les proportions que nous inspirent nos valeurs. L'énergie que nous y dépenserons est inépuisable, car, contrairement à d'autres, elle se renouvelle au gré de notre passion.

L'Education Relative à l'Environnement n'est donc pas limitée à l'Ecologie. Nous vous renvoyons au schéma de l'annexe 2 pour connaître les composantes de l'ErE, qui sont sociale, culturelle, politique, économique, éthique et écologique. Rappelons que l'Ecologie, présente ou passée, a été intimement liée à la composante culturelle centrée sur la conservation et le développement du patrimoine historique. Celui-ci inclut le développement industriel et économique d'un cadre de vie donné. Cependant, il convient d'être attentif aux autres composantes de l'environnement illustrées dans le schéma repris en annexe 2. Il convient donc qu'un minimum de deux composantes soit envisagé. D' autre part, l'inscription au concours implique la participation active d'un maximum d'élèves. Ceci induit donc le développement d'une pédagogie du projet.

En conséquence, le projet introduit dans le cadre du Concours :

- implique la mise en œuvre d'activités fonctionnelles ;
- vise le développement global de l'élève (savoirs, savoir-faire, savoir-être, compétences disciplinaires et transdisciplinaires) ;
- favorise la prise de responsabilité, l'autonomie, la socialisation, la solidarité, l'engagement personnel, la réflexion avant l'action ;
- permet la différenciation par la répartition des tâches entre les élèves ;
- favorise l'évaluation formative (observation des enfants au travail dans la mise en œuvre de diverses compétences) ;
- amène à relever des défis ;
- entraîne les élèves à planifier les tâches, à construire des stratégies en termes de démarches à entreprendre, d'échéances à respecter ...

Pour l'attribution des prix, le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec la notion d'ErE. Il tiendra compte aussi de l'originalité et de la valeur éducative du projet, l'articulation du projet avec le Projet d'Etablissement. L'implication des cycles ou degrés de maturité est également un élément qui influencera favorablement les décisions.

#### Et des visites pour mieux échanger...

Afin d'assurer un suivi optimal des projets retenus, les membres du jury effectueront au minimum deux visites au sein des établissements lauréats au cours de l'année scolaire 2009-2010. Celles-ci ont pour objectif de prendre connaissance de la mise en place du projet, et de créer des moments privilégiés d'échanges et de conseils. Les dates de ces rencontres seront fixées ultérieurement en concertation avec les lauréats.

D'autres échanges sont également possibles par le biais des lauréats de l'enseignement secondaire des éditions précédentes (2004-2005, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009). En effet, ceux-ci deviennent des personnes ressources qui, par leur expérience, partagent leur vécu, informent et conseillent.

En espérant pouvoir ainsi soutenir l'intérêt que vous portez à l'Education relative à l'Environnement, je vous prie, Madame, Monsieur, de croire à l'assurance de ma considération.

L'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,

Jean-Pierre HUBIN.

#### 4. Les annexes

## Annexe 1

# Accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne relatif à l'Education à l'Environnement.

En date du 18 mars 2002, le Gouvernement conjoint de la Communauté française et de la Région wallonne a marqué son accord sur le principe de la mise en œuvre d'une coopération effective en matière d'Education relative à l'Environnement.

Dans un premier temps, il s'agissait de créer une structure de partenariat entre les administrations afin de permettre aux Centres de Dépaysement et de Plein Air (C.D.P.A.) de la Communauté française et aux Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement (C.R.I.E.) de la Région wallonne de travailler en synergie.

Un groupe de travail, composé de représentants de chaque institution, a été chargé de dresser une liste d'actions à concrétiser en ce sens.

C'est le 03 juillet 2003 que la Communauté française et la Région wallonne ont franchi un pas supplémentaire dans cette collaboration par la conclusion d'un accord de coopération (décret du 27 novembre 2003 pour la Région wallonne et décret du 28 janvier 2004 pour la Communauté française).

Celui-ci vise à favoriser un exercice en commun des compétences respectives de promotion et de développement de l'éducation et de la sensibilisation relatives à l'environnement.

La mise en œuvre de cet accord repose sur un programme d'actions, comprenant sept axes :

- 1. Le domaine de l'information.
- 2. Le domaine pédagogique.
- 3. Le domaine de l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans le cursus scolaire.
- 4. L'offre d'une aide structurée aux écoles qui inscrivent le développement durable dans leurs projets d'établissement.
- 5. Le domaine de l'échange des expériences et des savoirs.
- 6. La logistique.
- 7. La promotion de l'Accord de Coopération.

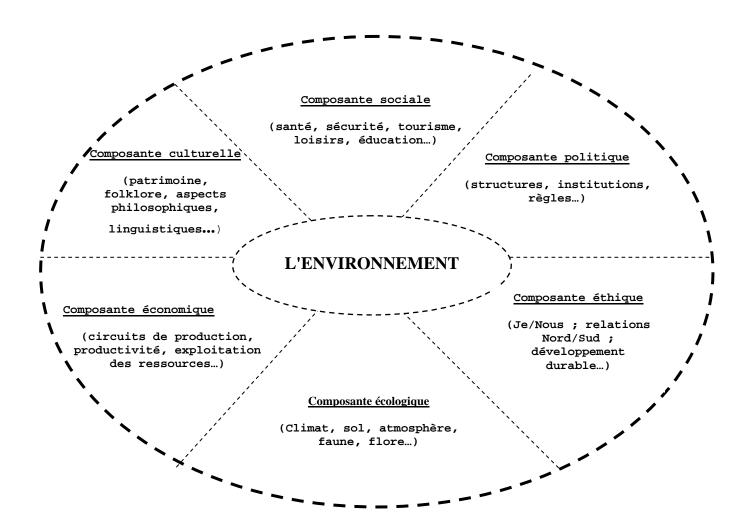
La supervision et l'évaluation régulière de la coopération sont assurées par un Comité d'accompagnement, composé de représentants des Gouvernements et des administrations concernés ainsi que du Comité régional d'accompagnement des CRIE et des Membres de l'Inspection. L'élargissement de l'Accord à la Région de Bruxelles-capitale est en cours.

Quantités d'informations utiles concernant l'Accord de coopération peuvent être trouvées sur le site Internet : www.coopere.be , régulièrement mis à jour.

Pour tout renseignement sur cette coopération, veuillez contacter: Madame Iliana GONZALEZ, Attachée, Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 (3e étage) à 1000 BRUXELLES – Tél 02/690.80.59 – adresse électronique: <u>iliana.gonzalez@cfwb.be</u> ou Madame Edwine BODART, Attachée – 02/690.80.33 – edwine.bodart@cfwb.be.

## Les composantes de l'Education relative à l'Environnement

## ENVIRONNEMENT = SYSTEME



## Les lauréats du Concours ErE dans l'enseignement secondaire

Comme le montre le schéma de l'annexe 2, l'Environnement s'inscrit dans des éléments sociaux, culturels, politiques, économiques et écologiques. Si ces derniers y revêtent une grande importance, ils ne sont qu'un des aspects que devrait aborder l'Education relative à l'Environnement.

A titre d'exemple, sont décrits ci-dessous les projets primés lors des trois éditions précédentes du Concours ErE pour l'enseignement secondaire, ainsi que ceux de l'année scolaire 2008-2009, actuellement en cours de réalisation :

#### Les lauréats 2004-2005

## Athénée Royal de PONT-A-CELLES

Le projet « J't'attends à la sortie ... saleté! » se composait de 17 étapes :

L'action papiers (collecte et tri), l'action cartouches d'imprimantes et de photocopieuses, l'action « santé », l'action hygiène, l'action piles usagées, des visites et formations sur le tri sélectif, la recherche de partenaires, la sensibilisation, des créations artistiques diverses, un petit déjeuner de l'amitié, une plantation, l'organisation d'une fête d'été, la participation au Forum Ecoles Pour Demain, l'installation du tri sélectif des déchets, l'embellissement du cadre de vie et enfin la création d'un site internet.

#### Personne (s) ressource (s):

Madame Patricia BROUSMICHE, Responsable du projet Rue de l'Eglise 107b 6230 PONT-A-CELLES

Tél.: 071/84 45 09

#### Enseignement spécial « Henri Rikir » de MILMORT

Le projet consistait à réhabiliter et faire entretenir une enclave de quelques ares de pommiers, laissés à l'abandon, par la section horticole de l'établissement.

Dans un deuxième temps, il tentait de sensibiliser et d'amener les autres classes et sections à enrichir la biodiversité des lieux.

#### Personne (s) ressource (s):

Monsieur Pascal OGER. Responsable du projet Rue de Fexhe 76

**4041 MILMORT** Tél.: 04/278 56 90

10

#### ➤ Ecole Internationale « Le Verseau » E.L.C.E. de GOSSELIES

L'objectif du projet est de faire acquérir aux élèves de coiffure et d'esthétique des connaissances, des savoir-faire, des savoir-être, des compétences transversales et des comportements environnementaux nécessaires à **un projet d'éco-gestion** dont les composantes sont applicables dans leur devenir professionnel.

Le tout par des visites, animations, création d'affiches ...

#### Personne (s) ressource (s):

Madame CHEDRON, Responsable du projet Rue Dom Berlière 7 6041 GOSSELIES Tél.: 071/48 83 62

### Athénée Royal Jourdan de FLEURUS

Le projet « Les piles » proposait 9 étapes : la réalisation d'une exposition, la campagne d'information, la projection d'une vidéo sur le recyclage ainsi que sur la fabrication des piles, la réalisation de différentes piles aux cours de chimie et de physique, la réalisation de relevés et la construction de graphiques sur le voltage, la collecte de piles, et enfin la visite d'une usine de fabrication de piles.

## Personne (s) ressource (s):

Mesdames Anita D'HULSTER et Caroline DINON, Responsables du projet Rue de Fleurjoux 3 6220 FLEURUS Tél.:071/82 70 10

#### > Centre d'Enseignement Saint-Joseph de CHIMAY

Des activités ont été menées afin de concrétiser le projet de l'école : faire des jeunes des citoyens responsables, actifs et critiques. Ils ont appris à gérer financièrement une **éco-boutique** (gestion des déchets), à assurer le service journalier, à gérer le stock, à utiliser les outils de communication adéquats, à responsabiliser à la propreté du local ...

#### Personne (s) ressource (s):

Madame Bénédicte WILLIAME, Responsable du projet Rue de Virelles 75 6460 CHIMAY Tél: 060/21 04 10

#### Les lauréats 2006-2007

## « L'Envol » - Etablissement d'Enseignement spécialisé primaire et secondaire de la Communauté française de FLEMALLE

Le projet « **Hygiène de vie** » est composé de sous-projets repris sous 3 rubriques : hygiène corporelle, hygiène alimentaire, hygiène domestique.

Certains de ces projets ont déjà débuté, il s'agit donc de réalisations concrètes.

Le projet proposé dans le cadre du Concours ErE est le chauffage d'une serre par bioénergie utilisant la chaleur dégagée par un compost pour chauffer de l'eau et de l'air et économiser ainsi de l'énergie.

Ce projet est ambitieux mais réaliste, et il a la particularité de faire comprendre que nous pouvons, chacun à notre niveau, avec nos mains et notre volonté, participer à ce mouvement mondial d'évolution dans l'utilisation des énergies. Cela rend l'élève citoyen responsable de son cadre de vie.

Ce projet, qui se veut interdisciplinaire, implique tous les élèves de l'établissement.

#### Personne (s) ressource (s):

Madame Ingrid COLEMANS, Responsable du projet Rue du Herdier 6 6400 FLEMALLE

\_\_\_\_\_

Tél.: 04/275 58 88

#### > Institut Provincial d'Enseignement secondaire de SEILLES

Le projet vise à réaliser et utiliser une **éolienne** de petite dimension au sein de l'école et à mettre sur pied une **exposition interactive**. L'éolienne alimentera en électricité des petits appareils tels que la radio de l'école et servira d'outil pédagogique. Le coup d'envoi de celleci se fera devant toute l'école. Il se veut être une réponse à un problème environnemental qui touche à la santé de la planète et au problème des énergies non renouvelables.

#### Personne (s) ressource (s):

Madame Anne-Véronique DAHIN et Monsieur Yannick MOUBAX,

Responsables du projet

Rue François Jassogne 2A

5300 SEILLES Tél.: 085/82 60 70

## ➢ Collège Saint Pie X de CHATELINEAU

Le projet vise à amplifier la dimension **collecte et recyclage des déchets** par l'installation de poubelles sélectives et par la construction d'un parc à conteneurs dans l'enceinte du collège, où les récupérateurs pourraient avoir accès pour la reprise des matériaux triés. Diverses actions seront réalisées, telles que des animations en classe par un éco-conseiller, une exposition sur l'éco-consommation, la création d'une page internet consacrée à cette exposition, l'achat de poubelles pour le tri de verres, des métaux, des piles, des déchets

organiques..., la construction d'un centre de collecte des déchets triés, l'amélioration de la participation des élèves et des professeurs dans ces activités, la constitution d'une « brigade verte », et une conférence de presse par une classe.

#### Personne (s) ressource (s):

Messieurs François MORTAUX et Laurent DIVERS,

Responsables du projet

Rue Lloyd George 15

6200 CHATELINEAU Tél.: 071/38 38 48

➤ Ecole « La Porte Ouverte » de BLICQUY

Le projet « **Ecole pour demain** » tentera de mettre en place une dynamique Embellissement, Respect et Entretien du milieu de l'école et de sensibiliser l'ensemble des partenaires de l'école à un plan d'action : connaître son environnement et déterminer les priorités et l'agenda des actions à réaliser.

L'entretien et le respect de l'environnement nécessitent de chacun une démarche personnelle et citoyenne, c'est pourquoi ce projet suscite une démarche de partenaires : une sensibilisation de tous à la gestion des déchets, la réduction de la production de déchets, la création d'un centre de tri sélectif, la mise en place d'une équipe « Eco'S Cool », un souci de rendre visible et de valoriser l'expérience, ainsi que le contrôle et l'évaluation du projet.

#### Personne (s) ressource (s):

Madame Andrée DEMAN,

Responsable du projet

Rue du Couvent 42 7903 BLICQUY

Tél.: 069/64 69 50

Les lauréats 2007-2008

➤ Athénée Royal de WAIMES

Le projet présenté par l'A.R. regroupe un certain nombre de projets tels que **la réhabilitation d'une mare**, **le tri des déchets**, **la création d'un magasin de fruits**, **l'intensification de l'aspect mobilité par le biais d'une incitation à l'utilisation du vélo**. A cela viennent s'ajouter des cours spécifiques de "santé et environnement" pour les élèves de 1ère, 2ème et 3ème années, donnés lorsqu'un professeur est absent par exemple.

Tous ces projets sont mis en place afin de créer une dynamique de groupe, de favoriser l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités (citoyenneté responsable).

#### Personne (s) ressource (s):

Monsieur Bernard WARNANT, Responsable du projet Rue des Hêtres 2a 4950 WAIMES Tél.: 080/67 95 64

Fax: 080/67 98 19

#### ➤ E.E.P.S.S.C.F. – Ecole Schaller d'AUDERGHEM

Le projet de l'Ecole s'inscrit dans la continuité d'une refonte complète d'un ancien espace dédié aux coffres de cultures en béton. Un espace jardin a remplacé le béton existant avec comme fil conducteur "la restauration d'un espace nature dans un milieu urbain".

Favoriser la biodiversité, transformer et réutiliser les déchets verts de la section horticulture, gérer ses déchets, économiser de l'énergie, les engrais, les substrats, l'eau, privilégier la lutte intégrée contre les ennemis des cultures, créer des lieux favorables au maintien d'une faune et d'une flore plus riches et plus équilibrées, sont les objectifs qui guident les actions de l'Ecole depuis trois ans. Le projet, qui est amené à perdurer, se compose de trois priorités pour l'année 2007-2008 : la récupération des eaux de pluie du pavillon, la création d'une mini-zone humide en aval de la mare existante, et l'installation d'une pompe à chaleur couplée avec le chauffage de l'eau sanitaire. Le Jury a demandé à l'Ecole de faire un choix entre la priorité 1 et la priorité 3 pour que l'une d'entre elles puisse être concrétisée dans le courant de l'année scolaire prochaine.

#### Personne (s) ressource (s):

Monsieur Roland ZANASI,

Responsable du projet (prof. de pratique professionnelle)

**Avenue Charles Schaller 87** 

1160 AUDERGHEM Tél.: 02/672 33 81 Fax: 02/660 14 38

## Collège Technique Saint Joseph de COMINES

Le projet <u>SOLEOLE</u> présenté par le Collège est l'axe central d'une pédagogie active dans l'ErE. Il s'agit de la <u>fabrication d'un pôle de production d'énergie renouvelable constitué d'une éolienne (fabriquée par leurs soins) et de deux panneaux solaires photovoltaïques.</u>

Ces éléments produiront du courant électrique qui sera stocké dans des batteries et converti sous une tension de 220 volts afin que le Collège puisse l'utiliser pour alimenter un étage d'ateliers. D'autre part, le surplus d'énergie produit sera réinjecté dans le réseau et dans cette optique, le Collège devient un petit producteur d'énergie verte.

SOLEOLE vise 5 objectifs: environnemental (sensibilisation au respect de l'environnement); pédagogique (implication de tous les élèves et enseignants et interdisciplinarité); technique (conception, étude, fabrication de l'éolienne, installation des panneaux photovoltaïques);

social (cohésion du corps professoral car prévu pour des années à venir, sensibilisation des parents, des élèves, de la population en général); revalorisation de l'enseignement technique et professionnel.

## Personne (s) ressource (s):

Messieurs VERSCHAEVE et NEYRINCK,

Responsables du projet

Rue Romaine 40 7780 COMINES Tél.: 056/56 03 60

Fax: 056/55 52 45

#### Lycée de Berlaymont de WATERLOO

Le processus participatif ISO 14001 éveille la conscience des jeunes à l'importance de l'environnement, les invite à prendre leurs responsabilités face au monde, les initie aux prémisses du développement durable et les éduque à la citoyenneté responsable. Des actions se font déjà en plusieurs axes:

- Chaque niveau scolaire travaille tout au long de l'année sur un thème qui est abordé à travers différents cours (prévention et tri des déchets, biodiversité, gestion de l'eau, climat, solidarité nord-sud, gestion de l'énergie);
- Chaque élève a calculé son empreinte écologique et a pris deux engagements en faveur de la planète (exploitation mathématique des résultats);
- Ouverture d'un éco-shop afin de mettre en pratique tout ce que les élèves connaissent de la consommation et du développement durable;
- Affichage régulier des graphes concernant l'évolution des différentes consommations pour mettre en évidence les efforts de chacun afin de réduire son impact sur la planète.

Le projet présenté dans le cadre du concours ErE regroupe <u>l'aménagement du local de l'écoshop</u>, <u>l'évaluation périodique dans le cadre de la certification ISO 14001</u>, et <u>la rénovation de la mare écologique</u>.

#### Personne (s) ressource (s):

Madame Monique BOLLEN,

Responsable du projet

Drève d'Argenteuil 10c 1410 WATERLOO

Tél.: 02/357 09 82 Fax: 02/353 18 84

#### ➤ Institut De Mot-Couvreur de BRUXELLES

-----

Le projet présenté a pour ambition de généraliser dans la communauté scolaire de l'école la sensibilisation et l'action pour la préservation du cadre de vie et de l'environnement, dans la continuation de démarches entreprises dans ce même sens les années précédentes. Le projet regroupe plusieurs initiatives qui se caractérisent par:

- <u>la sensibilisation à la pollution</u>, en montrant ce qui se fait en matière de préservation et d'amélioration de l'environnement par le biais de visites, animations et rencontres;
- <u>l'action contre la pollution</u>, par la construction et l'installation d'une éolienne, la création d'un magasin d'éco-consommation, le tri des déchets, la fabrication artisanale de papier recyclé, une meilleure utilisation de l'électricité, de l'eau et du gaz, le compost et la lombriculture...;
- <u>l'écho de ces initiatives</u>, via des journées portes ouvertes, des expo-sciences, un site Internet;
- <u>la responsabilisation citoyenne</u>, par le respect des engagements de chacun et par la désignation de "représentants verts".

#### Personne (s) ressource (s):

Mesdames et Messieurs

E.CUYPERS, H. HOMES, H. IMATOUCHAN, S. JAROUD, E. LEEUWERCK, B. MOULIN, J-M. SIBILLE, C. TASSIN, N. VAN OVERSTRAETEN,

Responsables du projet

Place du Nouveau Marché-aux-Grains 24

1000 BRUXELLES Tél.: 02/505 59 00 Fax: 02/505 59 08

#### Les lauréats 2008-2009 : réalisation en cours :

#### Athénée Royal de CHIMAY

Autour de la <u>thématique de l'EAU</u>, l'Athénée Royal de Chimay veut impliquer toutes les sections de son établissement afin de remplir les objectifs suivants:

- déplacer et réhabiliter la mare située dans le parking de l'école;
- récupérer les eaux de pluie pour les sanitaires et l'arrosage des cultures en serre;
- prendre conscience de la rareté de l'eau et s'informer sur le réseau de distribution de l'eau potable;
- comparer des écosystèmes dulcicoles (mare, rivière et étang), analyser leurs sources de pollution et les méthodes d'épuration actuellement utilisées.

L'Athénée continuera à responsabiliser les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire au tri sélectif des déchets.

## Personne (s) ressource (s):

Monsieur Denis MARCEL, Responsable du projet Rue de Noailles, 3 6460 CHIMAY Tél: 060/21 10 45 ar.chimay@sec.cfwb.be

16

#### Athénée Royal d'ESNEUX

Le <u>projet D.D.A.R.E.</u> (Développement Durable à l'Athénée Royal d'Esneux) souhaite créer une collaboration de tous les types et de tous les degrés d'enseignement organisés au sein de l'établissement. Après la création d'un comité de personnes ressources-élèves intéressés par ce projet, différents points seront envisagés : la création d'un compost, la plantation d'arbres fruitiers en vue de fabriquer et de vendre des "collations intelligentes", des animations sur l'organisation d'une journée "DDARE", la mise en place de panneaux solaires pour alimenter partiellement en eau chaude le restaurant didactique. Et, enfin, l'élaboration d'un système éolien à axe vertical permettant de réguler un micro-climat dans la mare pédagogique existante, d'alimenter de petits appareils en électricité, et d'éclairer le sentier découverte nature.

#### Personne (s) ressource (s):

Mesdames Nollet, Bredo, de Bouharmont, Vanhaverbeke, Collet, Julien et Bossrez Messieurs Baré, Collignon, Caruso, Hennus Responsables du projet Rue de l'Athénée, 6 4130 ESNEUX 04/380 16 96 ar.esneux@sec.cfwb.be

#### Communauté scolaire Sainte Marie NAMUR

Le projet « L'impact de Sainte Marie dans son environnement » vise à restaurer une dynamique participative en lien avec le développement durable dans l'établissement. En investissant l'école comme habitant de leur cadre de vie, les élèves auront la possibilité de poser des actes concrets pour réduire l'empreinte écologique de leur établissement. Pour ce faire, un partenariat avec Empreintes ASBL a été mis sur pied. Les objectifs et le canevas général du projet ont été fixés en concertation. Depuis septembre, le projet est lancé dans l'école par l'intermédiaire d'une action de communication visant l'interpellation de l'ensemble de l'école et l'engagement d'une quinzaine de jeunes et de quelques professeurs composant la cellule environnement.

Une première mission de la cellule sera de se construire une culture commune de ce qu'est l'écologie et du lien que l'on peut développer entre l'école et l'écologie. Une attention particulière sera portée à la dynamique de groupe afin que le plaisir de se réunir et de construire ensemble soit favorisé un maximum.

Ensuite, la cellule environnement élaborera un plan d'actions pour l'école qui s'étalera de novembre à décembre. Ces actions seront de deux types : certaines informeront de la réalité écologique de l'école, d'autres seront des actions de mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'école.

#### Personne (s) ressource (s):

Monsieur Jean-Pol SOMERS, Directeur Rue du Président, 28 5000 NAMUR 081/22 92 04 jp.somers@cssm.be

#### Institut Saint Joseph de CARLSBOURG

Dans son projet « Pour plus de biodiversité ... Aménagement et gestion écologique intégrée d'une zone humide », l'Institut veut effectuer l'aménagement et la gestion écologique intégrée d'une zone humide. L'école met à disposition près de 2.5 ha de zones humides à haut potentiel biologique à valoriser par les aménagements proposés, à savoir la restauration de la mare didactique; le rucher expérimental Houille-Lesse-Semois; l'enrichissement des haies existantes et plantation de haies multispécifiques à taille légère; l'installation de rideaux boisés; l'aménagement de la zone humide; les collections didactiques.

L'actuel projet se veut fédérateur des bonnes volontés actuellement impliquées dans des projets existants, et intégrateur des différentes actions du passé ou en cours. Les actions menées viseront principalement à fournir à l'école un support didactique varié à la formation théorique et pratique des élèves de tous niveaux. Le site aménagé constituera une vitrine pour la gestion intégrée multifactorielle d'un site; Il permettra de visualiser les effets écologiques d'aménagements simples mais réfléchis en matière de colonisation biologique et notamment d'espèces rares et menacées.

#### Personne (s) ressource (s):

Monsieur Jean-Michel STALMANS, Responsable du projet Avenue Arthur Tagnon, 1 6850 CARLSBOURG 061/53 01 02 isj@carlsbourg-saint-joseph.be

#### Athénée Royal Paul Delvaux d'OTTIGNIES

L'Athénée souhaite cette année, à l'occasion du jubilé des 50 ans de l'école, insuffler une nouvelle dynamique "développement durable" dans l'établissement. Il propose donc un projet transversal et global d'une durée de 2 ans articulé autour de 3 axes:

- formation et information;
- réalisation;
- présentation à un large public.

Au travers de ces axes, se dessinent plusieurs volets échelonnés dans le temps.

La charte signée avec la commune sera le point de départ de leur questionnement, mais celui-ci sera nourri tant par les rencontres avec des spécialistes du DD, philosophes éthiciens et praticiens, lors d'une journée inaugurale, que par des visites de terrain. Forte de ces

nouvelles expériences, l'école rédigera sa propre charte du Développement Durable de l'ARO, qui jouira d'une large diffusion.

#### Personne (s) ressource (s):

Mesdames Brigitte LINART, Patricia MAYNE,
Bernadette MEYER, Michèle VASSAUX
Monsieur Olivier GALLOY
Responsables du projet
Avenue des Villas, 15
1340 OTTIGNIES
010/420 420
info@arolln.be

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Madame Iliana GONZALEZ, Attachée, Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 (3º étage) à 1000 BRUXELLES – Tél 02/690.80.59 – adresse électronique : <u>iliana.gonzalez@cfwb.be</u> ou auprès de Madame Edwine BODART, Attachée, au 02/690.80.33 – <u>edwine.bodart@cfwb.be</u>, ou encore sur le site www.enseignement.be/ere.

## Le questionnaire à renvoyer pour participer au Concours

A renvoyer à l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Service de l'Administrateur général (Concours ErE), Boulevard du Jardin Botanique 20-22 (3º étage), 1000 Bruxelles au plus tard le 30 avril 2009.

Etablissement (nom, adresse, tèl., numéro fase, e-mail) :
Chef d'établissement :
Direction de l'enseignement primaire : (si différent du Chef d'établissement)
Pouvoir organisateur :
Responsable(s) du projet :
Questionnaire
Le projet que vous introduisez fait-il suite à d'autres projets ou actions que vous avez menés en rapport avec l'ErE ? Oui Non Si oui, lesquels et quand ?
Le projet que vous présentez est-il conçu pour avoir des développements ultérieurs ? Oui Non Si oui, lesquels et quand ?
<ul> <li>Ce projet s'articule-t-il déjà avec votre projet d'Etablissement ?</li> <li>Oui Non</li> <li>Si non, comptez-vous l'y introduire et quand?</li> </ul>

•	Quel pourcentage de vos élèves du primaire est concerné par le projet ?%
•	Quels sont les cycles d'enseignement primaire ou les degrés de maturité, pour l'enseignement spécialisé, que vous organisez ?
•	Parmi ces cycles ou degrés de maturité, quels sont ceux qui seront impliqués dans le projet ?
•	Quels domaines des socles de compétences seront concernés par le projet ?
•	Quelles catégories de personnel (titulaire de classe, personnel paramédical, ouvrier) seront impliquées dans le projet ?
•	Présentez votre projet en 3 pages A4 maximum ou à l'aide du tableau de la page suivante (quelles sont les ressources humaines et matérielles nécessaires pour mener à bien le projet?, quelles sont les étapes à suivre pour arriver au bout du projet?, quelles sont les échéances?)
•	Si des autorisations administratives sont nécessaires à la réalisation du projet, il est indispensable que celles-ci aient été obtenues, ou que la demande ait au moins été initiée lors du dépôt de la candidature (à décrire dans le tableau de la page suivante).
•	Résumez votre projet en vingt lignes.
•	Décrivez et chiffrez, sous forme de tableau, les dépenses financières que votre projet implique.

RESSOURCES (humaines et matérielles)	ETAPES DE REALISATION (échéancier)	AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES EVENTUELLES (urbanisme, architecte)

En sollicitant l'octroi d'un prix ErE récompensant le projet présenté ci-dessus, le soussigné
, chef d'Etablissement de
à
d'une aide financière publique en soutien à un projet d'ErE pendant les années scolaires
2006-2007 et 2007-2008 et qu'il n'est pas engagé pour l'année 2008-2009 dans un projet
subventionné ou subsidié par les pouvoirs publics.

Le chef d'établissement Nom, signature et date

Pour tout renseignement d'ordre administratif, veuillez contacter : Madame Iliana GONZALEZ, Attachée, Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 (3e étage) à 1000 BRUXELLES – Tél 02/690.80.59 – adresse électronique : <a href="mailto:iliana.gonzalez@cfwb.be">iliana.gonzalez@cfwb.be</a> ou Madame Edwine BODART, Attachée, au 02/690.80.33 – <a href="mailto:edwine.bodart@cfwb.be">edwine.bodart@cfwb.be</a>.

## Règlement du concours d'ErE

## Objet du concours

- Le présent concours vise à stimuler le développement de l'Education relative à l'Environnement dans les écoles d'enseignement primaire ordinaire et spécialisé de tous réseaux.
- La subvention versée aux lauréats du concours est exclusivement destinée à couvrir une partie des frais liés à la réalisation du projet d'ErE introduit auprès du Jury et accepté par lui.
- Les bénéficiaires de la subvention mettront à la disposition de la Communauté française ou de toute personne mandatée par elle, les documents généraux et comptables nécessaires au contrôle de l'emploi de la subvention.
- Une fois le projet sélectionné par le Jury, pour sa forme et son contenu, aucune modification ou ajout ultérieurs ne seront acceptés. Le Jury se réserve le droit de refuser de subventionner tout élément du projet non conforme au descriptif initial, et susceptible de dénaturer le projet de départ.

## Le jury

Le jury sera présidé par l'Administrateur général de l'Agers ou son délégué et il sera composé de :

- un représentant de chacun des quatre réseaux d'enseignement ;
- deux Inspecteurs de l'Enseignement primaire de la Communauté française, un pour l'enseignement ordinaire et l'autre pour l'enseignement spécialisé ;
- un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire ;
- un représentant du Service général du pilotage du système éducatif (Communauté française) ;
- un représentant de la Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (DGARNE Région wallonne) ;
- un représentant du Réseau IDée asbl;
- un représentant de l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE Région de Bruxelles-Capitale).

## Les tâches du jury

- 1° Le jury examinera seulement les candidatures rédigées selon le modèle prescrit en annexe 4 pour autant qu'elles aient été envoyées dans les délais, à savoir au plus tard **le 30 avril 2009**, le cachet de la poste faisant foi.
- 2° Ces considérations formelles étant respectées, le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec la notion d'ErE telle que définie dans la présente circulaire et appréciera l'originalité et la valeur éducative de chaque projet par rapport à l'ErE.
- 3° Dans un troisième temps, le jury vérifiera l'articulation du projet avec le Projet d'Etablissement, le pourcentage d'élèves concernés, l'implication des différents cycles et degrés de maturité de l'Etablissement et l'interdisciplinarité de l'approche. Ces éléments ne seront pas considérés comme rédhibitoires, mais comme une valeur ajoutée au projet.

- 4° Le jury se réunira pour délibérer entre le 15 et le 30 mai 2009. Les lauréats seront ensuite invités personnellement à la proclamation des prix par l'Administrateur général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.
- $5^\circ$  Les lauréats sélectionnés par le jury seront récompensés d'un prix de même montant. Ce prix sera versé en trois tranches :

<u>Première tranche</u>: 20% versés dès après la proclamation des lauréats;

<u>Deuxième tranche</u>: 60% versés dans le courant de l'année scolaire 2009-2010, après vérification de la concrétisation du projet et avis favorable du jury;

<u>Dernière tranche</u> : 20% restants versés après la seconde visite du jury dans les établissements lauréats, lorsque le projet est réalisé.

#### Annexe 6

#### Personnes ressources et sites utiles

#### Personnes ressources:

- Madame Iliana GONZALEZ, Attachée Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) <u>iliana.gonzalez@cfwb.be</u>;
- Madame Edwine BODART, Attachée Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) edwine.bodart@cfwb.be;
- Madame Sophie MALINOWSKI, Chargée de mission Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) sophie.malinowski@cfwb.be.

#### **Sites utiles:**

- Site de l'AGERS, dont une section est consacrée à l'Education relative à l'environnement et au Concours : <a href="http://www.enseignement.be/ere">http://www.enseignement.be/ere</a>;
- Site de l'Accord de Coopération : http://www.coopere.be;
- Site du réseau IDée (Information et Diffusion en éducation à l'environnement) : http://www.reseau-idee.be;
- Site de « Symbioses », le magazine de l'Education relative à l'Environnement : <a href="http://symbioses.be">http://symbioses.be</a>.